



MATRICE DES PRINCIPALES ACTIONS DU CADRE STRATEGIQUE 2014-2018 DE L'APF

A l'initiative du Secrétaire général parlementaire, M. Pascal Terrasse et sur proposition du Bureau, au terme d'une consultation ayant associé l'ensemble des sections membres de l'APF, l'Assemblée plénière a adopté le premier cadre stratégique de l'APF en juillet 2014, à la session d'Ottawa, pour la période 2014-2018.

L'élaboration de ce cadre stratégique, qui s'inscrit dans l'ensemble institutionnel francophone, a une triple ambition :

- organiser une réflexion ouverte et partagée entre les membres du Bureau et les sections sur l'avenir et la fonction de l'APF ;
- définir les principaux objectifs pour les années à venir afin de mobiliser toutes les énergies dans une direction commune ;
- recenser les principales actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Ce Cadre stratégique s'articule autour de cinq axes majeurs qui sont :

- 1- Faire davantage intervenir l'APF comme acteur à part entière des relations internationales ;
- 2- Dynamiser ses relations avec les parlements membres ;
- 3- Enrichir et diversifier le rôle de l'APF en tant qu'acteur francophone de la coopération interparlementaire ;
- 4- Approfondir les relations APF/OIF ;
- 5- Rechercher une meilleure visibilité pour l'APF.

Le présent document synthétise sous forme tabulaire le cadre stratégique. Il présente ainsi en colonne les objectifs stratégiques, les actions, les propositions, l'instance responsable et un délai « idéal » de réalisation.

N°	Objectif stratégique	Action	Proposition	Responsable	Délai	Etat de réalisation		Observations
						En Cours	Réalisé	
1.	1- Faire de l'APF un acteur à part entière des relations internationales	1.1- Inscrire davantage les travaux de l'APF dans l'actualité internationale	1.1.1- Déterminer des thèmes pour les travaux des instances de l'APF en tenant compte de l'agenda international	Bureau Commissions	Permanent			Préparation de la 21 ^{ème} Conférence des Parties
2.			1.1.2- Déterminer le thème du débat général de la session annuelle de l'APF	Bureau d'hiver	Permanent			Choix du thème de la 41 ^{ème} session à Berne « <i>Encourager l'accès à une formation de qualité pour tous : un défi prioritaire pour la Francophonie</i> »
3.		1.2- Renforcer l'action politique de l'APF dans les situations de crise ou de transition	1.2.1 Développer des missions de bons offices de l'APF en vue de la prévention des crises ou de la facilitation des processus de conciliation et de sortie de crise	Bureau/CP/Régions	Permanent			
4.			1.2.2 Mettre à plat et réviser les mécanismes de sanctions et de suspension pour plus de flexibilité afin de permettre à l'APF de jouer un rôle accru dans les processus de conciliation.	CP	07/16	X		Présentation d'un document normatif sur la démocratie parlementaire et sur la révision du processus de vigilance démocratique de l'APF à la Commission Politique de Berne
5.		1.3- Développer les partenariats	1.3.1- Mandater le Secrétaire général parlementaire et une délégation plurielle de la délégation permanente pour approfondir les partenariats existants et en rechercher de nouveaux avec des acteurs publics ou privés	SG en lien avec membres Bureau	Permanent			Signature prévue en juillet 2015 avec ASGPF USAID/SUNY AOMF
6.		1.4- Identifier d'éventuelles nouvelles adhésions	1.4.1- Identifier de potentielles candidatures à l'APF en vue d'un élargissement qui ne saurait se faire au détriment de la langue partagée et des valeurs qui unissent les sections parlementaires de l'APF.	Régions	Permanent			Candidature du parlement de la CEDEAO à la session de Berne et marque d'intention de l'Argentine et de Guernesey

N°	Objectif stratégique	Action	Proposition	Responsable	Délai	Etat de réalisation		Observations
						En Cours	Réalisé	
7.	2- Dynamiser les relations avec les parlements membres	2.1- Mieux suivre le devenir des résolutions	2.1.1- Adopter des résolutions courtes axées sur des mesures concrètes et mesurables	Commissions	Permanent			
8.			2.1.2- Informer les instances appropriées des parlements nationaux sur les résolutions et faire un recensement des pratiques en cours	Sections de l'APF	Permanent			Prise en compte dans le Rapport SGP sur le suivi des Résolutions devant la session
9.			2.1.3- Établir un rapport annuel sur le suivi accordé par les sections aux résolutions adoptées par l'APF à la session précédente. Rapport qui sera présenté lors du Bureau et de la session de juillet de l'APF	SG	Permanent			Rédaction du 2 ^{ème} Rapport SGP sur le suivi des Résolutions pour juillet 2015 à Berne
10.		2.2- Améliorer la circulation de l'information entre les parlements membres et l'APF sur leurs actions respectives	2.2.1- Mener une étude sur les moyens de l'APF pour mieux répondre aux besoins des parlements en matière d'information sur les pratiques parlementaires	CAP	07/16	X		En lien avec l'ASGPF
11.			2.2.2- Renforcer le rôle des régions dans l'architecture institutionnelle de l'APF	Bureau/SG/Régions	Permanent			Programmes jeunes pousses porté par les Régions
12.			2.2.3- Constituer un corpus législatif virtuel	SG Commissions	07/18	X		
13.			2.2.4- Organiser un débat annuel sur la Francophonie ou créer une journée annuelle APF au sein des parlements	Président des Sections	Permanent			
14.			2.2.5- Revoir la convention qui unit l'APF et l'ASGPF	SG/ASGPF	07/15	X		Ratification prévue à Berne 2015
15.			2.3- Valoriser des savoirs et compétences francophones au sein des parlements	2.3.1- Maintenir dans les actions de l'APF la possibilité d'une aide à l'apprentissage du français par les parlementaires et les fonctionnaires parlementaires	SG/Bureau/CAP	Permanent		
16.	2.3.2- Identifier et faire connaître à l'APF l'expertise et les travaux des membres	Sections APF		07/16	X			
17.	2.3.3- Imaginer un programme de contact et d'échanges avec de jeunes parlementaires en devenir	SG/Bureau		2015	X		Adoption d'un cadre au Bureau de Clermont-Ferrand / 1 ^{er} RDV prévu en Europe au 2 nd semestre 2015	

N°	Objectif stratégique	Action	Proposition	Responsable	Délai	Etat de réalisation		Observations
						En Cours	Réalisé	
18.	3- Enrichir et diversifier le rôle de l'APF en tant qu'acteur francophone de la coopération interparlementaire	3.1- Créer un Programme multilatéral de développement parlementaire	3.1.1- Définir les grands principes d'un Programme de développement parlementaire : offre de service-type, élaboration d'une structure de gouvernance pour ses grandes orientations et sa mise en œuvre.	SG Bureau CAP	07/15	X		Présentation du plan d'actions pour Madagascar et le Mali à Berne 2015
19.			3.1.2- Organiser des missions de diagnostic auprès des États en sortie de crise ou en développement démocratique pour leur proposer de bénéficier du Programme multilatéral de développement parlementaire francophone coordonné par l'APF, en vue de l'amélioration du fonctionnement de leur parlement	SG/Régions/CAP	Permanent			Réalisation de Missions en 2014 à Madagascar et au Mali, en partenariat avec l'ASGPF.
20.			3.1.3- Constituer un véritable réseau d'experts francophones (parlementaires, fonctionnaires parlementaires, universitaires...) sur des compétences précises et diversifiées relatives au fonctionnement des parlements	SG/CAP	07/16	X		A ce jour, seule la région Amérique a transmis une réponse
21.			3.1.4- Recenser les partenariats ou actions développés par chaque parlement membre au bénéfice des autres assemblées	SG/CAP	Permanent			
22.			3.2- Rechercher de nouveaux partenariat et financements pour la mise en œuvre des actions de coopération	3.2.1- Mener une étude sur le montant, le calcul et la répartition des cotisations des sections membres de l'APF	Trésorier APF	2017	X	
23.	3.2.2- Etablir une liste des principaux acteurs internationaux en matière de coopération parlementaire avec lesquels l'APF serait susceptible de passer des partenariats pour la mise en œuvre de projets de coopération interparlementaire	SG/Commissions		07/15	X		Pour le futur : -Centre parlementaire -IDEA -PNUD.	
24.	3.2.3- Proposer un accord type entre l'APF et un bailleur de fonds ; cet accord devra en tout état de cause assurer la visibilité de l'action des parlements francophones et de l'APF ainsi que la place de la langue française	SG/Bureau APF		07/15		X	Présentation d'un tel accord à la CAP de Madagascar en 2015	
25.	3.2.4- Faire savoir aux parlements intéressés mettant en œuvre des actions de coopération que l'APF serait susceptible de les accompagner	Bureau/Régions		Permanent			Mise à disposition de la Côte d'Ivoire d'un répertoire d'experts pour l'évaluation des besoins et solutions	

N°	Objectif stratégique	Action	Proposition	Responsable	Délai	Etat de réalisation		Observations
						En Cours	Réalisé	
26.			3.2.5- Etudier la possibilité de créer une plate-forme virtuelle d'échanges d'information sur les actions de coopération menées ou reçues par les parlements membres	SG	07/17	X		
27.		3.3- Développer la notion d'évaluation et de résultats.	3.3.1- Développer un outil d'évaluation des programmes de l'APF	SG / Bureau CAP	07/18	X		En collaboration avec l'OIF
28.			3.3.2- Moderniser les méthodes de gestion de l'APF en adéquation avec la pratique d'autres organisations internationales, notamment l'OIF	SG	07/18	X		Présentation des aides non financières dans le rapport du trésorier / Introduction de la notion de Gestion Axée sur les Résultats
29.	4- Approfondir et enrichir les relations avec l'OIF	4.1- Consolider les relations institutionnelles et financières entre l'APF et l'OIF	4.1.1- Mener à bien les discussions avec l'OIF sur le contenu d'un nouveau mémorandum		07/14		X	Adopté à Ottawa en juillet 2014 et signé avec l'OIF en décembre 2014
30.			4.1.2- Conclure une nouvelle convention financière avec l'OIF	Bureau APF	02/16	X		Signature d'une nouvelle convention en 2015. La prochaine est en discussion.
31.		4.2- Renforcer les synergies entre l'APF et l'OIF sur des thématiques nouvelles et communes	4.2.1- Mener des réflexions sur de nouvelles perspectives de convergence avec les directions de l'OIF	Commissions et Réseaux de l'APF	Permanent			Audition de l'Administrateur au Bureau d'hiver / Organisation de réunion périodique entre APF et OIF
32.		4.3- Développer notre expertise et notre pratique en matière d'assistance électorale	4.3.1- Proposer à l'OIF que soit régulièrement confiée à un parlementaire la présidence d'une mission d'observation électorale dans l'année à venir et une représentation significative des parlementaires au sein de ces missions	SG CAP	Permanent			Une 1 ^{ère} proposition de Présidence a été faite à l'APF pour les élections législatives au Bénin en avril 2015

N°	Objectif stratégique	Action	Proposition	Responsable	Délai	Etat de réalisation		Observations
						En Cours	Réalisé	
33.			4.3.2- Identifier et établir une liste de parlementaires, experts en processus électoraux (voir d'anciens parlementaires) : fichier électoral, médias... dans la perspective de la création d'une base de données	CAP	07/18	X		En lien avec l'OIF
34.			4.3.3- Rédiger, après avoir recensé les outils déjà existants, un vade-mecum de l'observation électorale à l'attention de ses membres appelés à participer à de telles missions	CAP	2016	X		Travail en commun avec l'OIF
35.	5- Accroître la visibilité et l'efficacité de l'APF	5.1- Développer une politique de communication davantage tournée vers l'extérieur	5.1.1- Proposer une nouvelle maquette et architecture pour le site APF	SG	02/15		X	Présentation du nouveau site au Bureau de Clermont
36.			5.1.2- Proposer un contenu pour les deux types de revues, mensuelle et annuelle	SG	07/15	X		Lancement de la LFP en mars 2014
37.			5.1.3- Proposer une nouvelle structure pour un rapport d'activités de l'APF destiné à un public extérieur, à la fois court et attractif	SG	06/15	X		Première version prévue pour la session de Berne
38.			5.1.4- Continuer à développer la présence de l'APF sur les réseaux sociaux	SG	Permanent			Bilan très positif
39.			5.1.5- Associer l'APF à l'organisation d'un ou plusieurs événements culturels	Commissions	Permanent			Forum mondial de la langue française à Liège en Juillet 2015
40.			5.2- Renforcer les synergies au sein de l'APF	5.2.1- Développer le partage d'information et le travail en commun entre les commissions	SG Commissions	Permanent		
41.		5.2.2- Créer des banques de données permettant d'identifier les compétences spécifiques des parlementaires		SG	07/15	X		

Légende :

- Délai : (07/15) = Juillet 2015 ;
- SGP : Secrétaire Général Parlementaire ;
- ASGPF : Association des Secrétaires Généraux de Parlements Francophones ;
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie ;
- CP : Commission Politique ;
- CAP : Commission Affaires Parlementaires.